

# BILAN ECO-PRÊTS A TAUX ZÉRO 2024

Une publication de la Cellule Économique de Bretagne

Novembre 2025

## Hausse des éco-Prêts à Taux Zéro (PTZ) en Bretagne en 2024 et plus marquée qu'au niveau national

**10 619 offres d'éco-PTZ ont été émises en Bretagne en 2024** contre 9 305 en 2023, soit une hausse de 14,1 % contre 7,2 % au niveau national. La Bretagne représente 9,4 % du nombre total d'éco-PTZ émis au niveau national.

### Les montants moyens de prêts et de travaux supérieurs en Bretagne à ceux de 2023

Le montant moyen prêté en 2024 s'établit à 14 277 €, pour un montant moyen de travaux de 18 168 €. En 2023, le montant moyen prêté s'établissait à 13 860 € pour un montant moyen de travaux égal à 17 711 €.

### Près de 193 M€ de travaux financés en partie par les éco-PTZ en Bretagne

En Bretagne, ce dispositif a permis de financer en partie un montant total de travaux de 192,9 M€ en 2024, en hausse de 17 % par rapport à 2023 (164,8 M€).

### L'Ille-et-Vilaine, en tête des départements pour le nombre d'éco-PTZ émis

L'Ille-et-Vilaine arrive en tête des départements bretons, avec 29,8 % des éco-prêts émis en région (3 167 offres), suivi de près par le Finistère (28,8 %, soit 3 055 offres). Le Morbihan représente 20,9 % des offres émises (2 216 éco-PTZ) et les Côtes d'Armor, 20,5 % (2 181 offres).

Le département d'Ille-et-Vilaine enregistre le montant moyen de prêts (15 382 €) le plus élevé, devant le Morbihan (14 422 €). C'est également l'Ille-et-Vilaine qui enregistre le montant moyen de travaux le plus important (19 303 €). À l'inverse, le département du Finistère affiche les montants moyens de prêts et de travaux les plus faibles (respectivement 13 381 € et 17 023 €).

### Les éco-Prêts à Taux Zéro en Bretagne – Bilan annuel 2024

	Offres émises		Montant moyen prêté (en €)	Montant moyen des travaux (en €)	Montant total des travaux générés (en M€)
	Nbre	%			
Côtes d'Armor	2 181	20,5%	13 783	18 141	39,6
Finistère	3 055	28,8%	13 381	17 023	52,0
Ille-et-Vilaine	3 167	29,8%	15 382	19 303	61,1
Morbihan	2 216	20,9%	14 422	18 150	40,2
<b>BRETAGNE</b>	<b>10 619</b>	<b>100,0%</b>	<b>14 277</b>	<b>18 168</b>	<b>192,9</b>
FRANCE	112 543				
<b>Part Bretagne/France</b>	<b>+9,4 %</b>				

Depuis le 1er avril 2024, augmentation de la durée plafond (240 mois) et du montant de prêt plafond (50 000 €) pour les éco-PTZ 'MaPrimeRénov' Parcours accompagné TMO/MO et les éco-PTZ « couplés MPR » et possibilité de souscrire un éco-PTZ complémentaire quelle que soit la nature des travaux financés. Toutes les sociétés de tiers-financement peuvent distribuer tous types d'éco-PTZ.

Source : SGFGAS ; Lorsque le nombre de prêts correspondant à un croisement de critères statistiques n'est pas significatif, l'effectif est écarté de l'exploitation. Les données figurant sur le présent document sont établies à partir d'un ensemble d'éco-PTZ légèrement réduit.

## REPÈRES

**10 619**

Nbre d'éco-PTZ émis en 2024

**+14,1 %**

Évolution par rapport à 2023

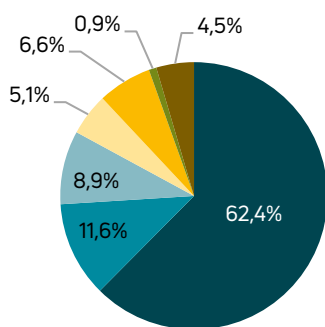
**192,9 M€**

de travaux financés en 2024, soit +17 % par rapport à 2023

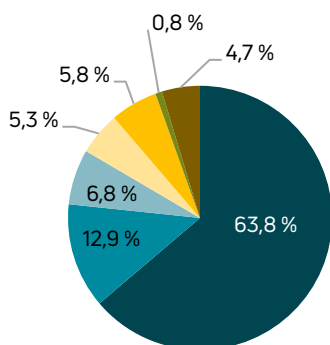
# ÉCO-PTZ PAR ACTIONS DE TRAVAUX ET PAR DÉPARTEMENT

	Action Seule	Bouquet 2 actions	Bouquet 3 actions	Performance globale	Assainissement non collectif	MaPrime Rénov' Sérénité	MaPrime Rénov'	Total
Côtes d'Armor	1 362	252	194	111	143	20	99	2 181
Finistère	1 949	393	207	161	177	25	143	3 055
Ille-et-Vilaine	1 859	362	207	402	183	24	130	3 167
Morbihan	1 349	255	188	159	159	7	99	2 216
<b>BRETAGNE</b>	<b>6 519</b>	<b>1 262</b>	<b>796</b>	<b>833</b>	<b>662</b>	<b>76</b>	<b>471</b>	<b>10 619</b>
FRANCE	68 126	15 400	8 535	9 441	3 016	860	7 165	112 543
<b>Part Bretagne/France</b>	<b>9,6%</b>	<b>8,2%</b>	<b>9,3%</b>	<b>8,8%</b>	<b>21,9%</b>	<b>8,8%</b>	<b>6,6%</b>	<b>9,4%</b>

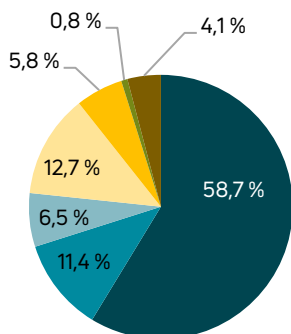
22



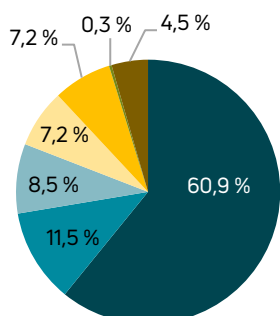
29



35

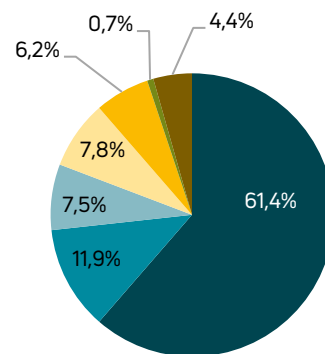


56



## Bretagne

- Action seule
- Bouquet 2 actions
- Bouquet 3 actions
- Performance globale
- Assainissement non collectif
- MaPrimeRénov' Sérénité
- MaPrimeRénov'



En 2024, près des deux tiers des éco-PTZ émis concernent le financement d'actions seules en Bretagne : cette part varie de 58,7 % en Ille-et-Vilaine à 63,8 % dans le Finistère.

Le financement de bouquets de travaux (2 et 3 actions) représente 19,4 % du total des éco-PTZ émis en Bretagne : cette part varie 18,0 % en Ille-et-Vilaine à 20,4 % dans les Côtes d'Armor.

Le financement de travaux d'assainissement non collectif, très important en Bretagne (21,9 % des éco-PTZ émis en France), concerne 6,2 % du total en Bretagne. La part dans le Finistère et en Ille-et-Vilaine atteint 5,8 % contre 7,2 % dans le Morbihan.

Enfin, le financement de travaux MaPrimeRénov' Sérénité et MaPrimeRénov' représente 5,1 % du total des éco-PTZ émis en Bretagne et 15,4 % des éco-PTZ émis en France. La part varie de 4,8 % dans le Morbihan contre 5,5 % dans les Côtes d'Armor et le Finistère.

Source : SGFGAS ; Lorsque le nombre de prêts correspondant à un croisement de critères statistiques n'est pas significatif, l'effectif est écarté de l'exploitation. Les données figurant sur le présent document sont établies à partir d'un ensemble d'éco-PTZ légèrement réduit.